



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9N089A, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Mardi le 9 octobre 2018

ADDENDA n° 2

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-180046**

Titre : **Écologisation des opérations gouvernementales, Southside Base Buoy Maintenance Facility**

Lieux des travaux : **St.John's, Terre-Neuve-et-Labrador**

Date de clôture : **Jeudi le 11 octobre 2018 @ 14 hrs (HAE ; heure d'Ottawa)**

Madame, Monsieur,

À la suite de l'invitation susmentionnée à soumissionner, cet **addenda numéro 2** est pour informer les soumissionnaires éventuels des modifications suivantes et/ou les réponses aux questions reçus à date des soumissionnaires:

RÉFÉRENCE : CLARIFICATIONS :

1. Il n'y a pas de système de gaines dans la cabine de peinture. Le système de gaines indiqué sur le plan est situé au-dessus de la cabine de peinture et il doit être relocalisé afin de respecter les exigences de dégagement du ventilateur.
2. Modifier le dessin ME-5 afin que les luminaires au niveau de la mezzanine soient de type « G ».
3. Matières dangereuses :

Des indicateurs visuels révèlent qu'il n'y a pas de mousse isolante d'urée-formol (MIUF) sur le site. Le type d'isolation dans les murs et le plafond de l'installation d'entretien des bouées n'a pas pu être confirmé durant l'inspection du site. Puisque l'installation a été apparemment construite au début des années 1960, il est possible qu'il y ait de la MIUF dans certaines zones du bâtiment.



La société canadienne d'hypothèque et de logement affirme que « les essais démontrent que la MIUF n'est pas une source de surexposition au formaldéhyde après son durcissement initial et la libération du surplus gazeux ». L'avis général qui ressort des études sur les émissions de formaldéhyde est qu'au fur et à mesure que le produit vieillit, la quantité de formaldéhyde émise par ce produit diminue. Selon certaines sources, la quantité de formaldéhyde émise dépend de la température, de l'humidité et si le produit est exposé à l'humidité excessive ou à l'eau. Selon l'USEPA, l'augmentation de la température et de l'humidité peut faire augmenter la quantité de formaldéhyde émise par des produits neufs considérés comme étant des sources d'émissions de formaldéhyde. Le rapport de l'USEPA indique que « des études révèlent que les émissions de formaldéhyde produites par la MIUF diminuent avec le temps. Par conséquent, il est peu probable que les maisons, où la MIUF a été installée il y a un bon nombre d'années aient un niveau élevé d'émissions de formaldéhyde aujourd'hui. »

L'entrepreneur doit permettre que des tests et des procédures de travail HAZMAT adéquates soient effectués au besoin.

4. L'entrepreneur doit inclure une allocation pour remplacer douze luminaires de type « G » et deux luminaires de type « X » sur la petite mezzanine située en haut de la cage d'escalier 129. Il doit aussi confirmer la quantité et le type de luminaires dans cette zone avant le début des travaux et signaler tout écart.
5. Modifier la spécification afin que l'entrepreneur jette les luminaires enlevés (et qu'il ne les remette pas à Pêches et Océans Canada).

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Cordialement,

Lynda Coulombe
Consultante d'approvisionnement et de contrats
Services du matériel et des acquisitions d'Ottawa
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200 rue Kent, 9^{ième} étage, Poste 9N089A
Ottawa, ON K1A 0E6
Téléphone: (613) 993-2839
Courriel: Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca